L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
O'F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
G. F. WEISSE. B. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARDY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE.

Abonnements à la semaine.
Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.
Par Stache & Lesemann, 17, Chartres—Habillements d'hiver, chemises, caleçons, &c.
Par Bernard Terpin, à 10 heures et demie, au No 56, Vieille-Levée—Vins, eaux-de-vie, salaisons, liqueurs, &c.—A 5 heures P. M., vins de Bordeaux en barriques.

La Nlle-Orléans et son commerce.

L'extrême Sud, autrefois si éloigné du Nord que les habitans de New York et de Boston trouvaient plus aisé et moins fatiguant de traverser l'Océan pour aller en Europe que de côtoyer le littoral de l'Atlantique ou de s'aventurer à travers les Etats du Sud Ouest pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, l'extrême Sud, disons-nous, est maintenant si rapproché des grandes cités de l'Atlantique que les communications se sont déjà multipliées d'une manière étonnante entre celles-ci et la métropole de la Louisiane.

Nous nous rappelons le temps où la malle-poste mettait un mois à franchir la distance qui nous sépare de Washington. C'était l'âge primitif de la locomotion; les chemins de fer n'existaient pas encore, et la télégraphie électrique ne commençait même pas à poindre au lointain horizon des découvertes scientifiques.

Les premières lignes ferrées reliaient quelques villes entre elles, mais, établies sans prévision et sans méthode, elles ne pouvaient même pas former les premiers chaînons d'un système général. Ce n'est que plus tard que les mailles ont été disposées de manière à former un réseau complet. Les différentes voies en se réunissant graduellement ont formé des lignes ininterrompues d'une très grande étendue, et c'est ainsi que nous nous trouvons maintenant en communication directe, par railways, avec le nord-ouest, les Etats du milieu, la Nouvelle-Angleterre et le Canada.

Il existe encore çà et là des solutions de continuité, mais les compagnies montrent toutes une louable émulation pour compléter leurs lignes. Ainsi, en deux fois vingt-quatre heures le voyageur parti de la Nouvelle-Orléans arrive à Cincinnati. St-Louis, de son côté, veut se relier à notre ville, et le jour n'est pas éloigné où deux routes s'offriront aux voyageurs qui, partant de l'extrême sud, voudront se rendre rapidement dans la florissante métropole du Missouri:—celle du fleuve et celle de terre.

On sait aussi que St-Louis est le point de départ d'un chemin de fer qui doit être prolongé jusqu'au Pacifique. La génération actuelle verra sans doute les railways se multiplier à ce point dans notre pays que malgré leur immense étendue les Etats-Unis sembleront renfermés dans d'étroites limites. L'Atlantique touchera au Pacifique; les lacs du nord-ouest au golfe du Mexique. Les Canadiens donneront la main aux Louisianais, et les Mormons d'Utah aux chevaleresques Virginiens.

Nous ne sommes pas restés indifférents à l'impulsion communiquée depuis quelques années à l'industrie des railways, car nous avons ouvert le chemin de Jackson qui se relie à cette heure aux voies ferrées du Mississipi et du Tennessee et nous avons en même temps fondé le railroad des Opelousas qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être terminé jusqu'à la frontière du Texas, d'où partira la grande ligne qui doit, dans un avenir moins éloigné peut-être qu'on ne le pense aboutir aux rivages du Pacifique.

On a craint pendant longtemps que les chemins de fer, qui des villes de l'Atlantique rayonnent vers le Mississipi, n'emportassent la plus grande partie des denrées de l'Ouest qui, auparavant, étaient confiées aux bateaux à vapeur, et que le commerce de la Nouvelle-Orléans n'en reçut un très grand préjudice. On se trompait, comme le prouve suffisamment l'importance croissante de nos relations commerciales avec Memphis, St-Louis, Louisville et Cincinnati. Il y a eu par suite un ralentissement marqué dans ces relations, mais les chemins de fer n'en sont pas la cause. Nous ne voulons pas dire que ceux ci ne transportent pas une partie du frêt qui autrement arriverait à la Nouvelle Orléans par bateaux à vapeur, mais elle n'est pas assez considérable pour affecter nos affaires. Le coton, le tabac, le plomb, les farines, les colis lourds et volumineux, seront mis de préférence à bord des bateaux à vapeur, parce que le transport par cette voie est beaucoup moins coûteux. Les chemins de fer entre le Mississipi et l'Océan ne nous ont jamais nui et ne nous nuiront jamais. Les trains qui y circulent emporteront dans toutes les directions des légions de voyageurs, mais ils ne sauraient diminuer d'une manière sensible le frêt qui nous arrive par les bateaux à vapeur.

C'est d'un autre côté que doivent se porter nos préoccupations. Les bouches du fleuve sont constamment obstruées par des dépôts de sable et de vase qui en interdisent l'entrée aux navires d'un certain tirant d'eau. Les bâtiments en entrant dans les passes ou en sortant, s'échouent sur les barres et se trouvent souvent exposés à de grands périls. Il y a là des travaux indispensables à exécuter, et malheureusement le Congrès n'a jusqu'à présent accordé à nos réclamations qu'une médiocre attention. Les sinistres maritimes dont les passes sont le théâtre ont déjà causé à notre commerce un immense préjudice, et les désastres se multiplieront jusqu'à ce que le gouvernement prenne enfin des mesures sérieuses pour les faire cesser. Il n'y a qu'un moyen de triompher de la déplorable indifférence des chambres, c'est d'exercer sur elles une pression morale à laquelle il leur serait difficile de se soustraire. Nos plaintes n'ont produit aucun effet, mais si les Etats qu'arrose le Mississipi et à qui ce fleuve est aussi nécessaire qu'à nous, joignaient leurs remontrances aux nôtres, si leurs législatures protestaient comme la nôtre auprès du Congrès, si leurs gouverneurs transmettaient à Washington, comme l'a toujours fait l'administration de la Louisiane, les voeux et la volonté des populations, les représentans de la nation ne pourraient pas plus longtemps fermer l'oreille à notre prière.

La liberté des communications entre le golfe du Mexique et le Mississipi intéresse tous les Etats du Sud-Ouest. La Nlle Orléans souffre sans doute plus particulièrement de l'interruption de ces communications, mais croit-on que les villes situées sur le Mississipi et qui tirent leur approvisionnement de la nôtre n'en éprouvent pas aussi de fâcheuses conséquences? Que le Mississipi, le Texas, l'Arkansas, l'Alabama, le Tennessee, et même le Missouri et le Kentucky, se joignent à la Louisiane pour prier le Congrès de faire creuser et de tenir ouvertes les bouches du fleuve, et il est impossible que la législature fédérale ne fasse pas droit à leurs justes réclamations.

LISTE DES LETTRES.
Nous publions aujourd'hui la liste des lettres françaises, espagnoles et italiennes restant à la poste.

ELECTIONS.—Il y a sept Etats qui doivent élire leurs représentans au Congrès en octobre et en novembre. Ce sont: la Californie qui, au dernier Congrès, comptait deux représentans démocrates; la Georgie qui y était représentée par six démocrates et deux membres de l'opposition; la Louisiane, par trois démocrates et un membre de l'opposition; le Minnesota, par deux démocrates; le Maryland, par trois démocrates et trois membres de l'opposition; le Mississipi, par cinq démocrates; et l'Orégon, par un démocrate.

MASSACHUSETTS.—La Convention démocrate d'Etat du Massachusetts a désigné les candidats suivants: Gouverneur, Benjamin F. Butler; lieutenant-Gouverneur, S. C. Bemis; secrétaire d'Etat, Samuel W. Bowerman; trésorier, George Desmarest; auditeur, James E. Easterbrook; avocat-général, E. R. Mason.

MEXIQUE.—Les journaux de Brownsville renferment des nouvelles du nord du Mexique. L'ancien couvent des Franciscains, à San Luis, a été transformé en un collège, et le couvent de la Merced est devenu un hospice des pauvres.

Vidaurri, avec 600 hommes d'infanterie, 50 dragons et quatre petites pièces d'artillerie, occupe Guanajuato. Une trentaine d'individus ont été bannis de l'Etat.

Les libéraux de San Luis sont persuadés que les Américains viendront à leur secours.

Les lois du 23 et du 28 juillet, décrétées par le gouvernement constitutionnel pour substituer l'état civil, en fait de mariages, de naissances et de décès, à l'autorité ecclésiastique, ont été promulguées officiellement à Monterey, à San Luis et à Durango.

Le général Zuagua se trouvait à Monterey, le 30 avril, et avait déjà eu plusieurs entrevues avec le gouverneur Vidaurri.

Dépêches télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

ENTRÉE DE L'ARABIA A BOSTON.

Les côtes de France mises en état de défense.

ALLIANCE ENTRE LA FRANCE ET L'AUTRICHE.

LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Probabilités d'un Congrès Européen.

Boston, 21 septembre. — L'*Arabia* vient d'entrer ici, venant d'Halifax. Nous avons déjà eu ses nouvelles par voie télégraphique; mais voici quelques faits qui ne nous étaient pas parvenus, et qui sont assez importants.

FRANCE.—Des avis de Paris reçus à Londres, disent que le gouvernement français fait de vigoureux préparatifs de défense sur toute l'étendue des côtes de l'empire.

Le prince Napoléon est parti pour la Suisse.

Les nouvelles des récoltes en Algérie sont très favorables.

Les journaux de Paris expriment l'opinion que la question italienne sera soumise à un congrès général de toutes les grandes puissances, et vont même jusqu'à donner comme positive la prochaine réunion de ce congrès.

L'ambassadeur français à Florence, le prince Poniatowski, a été rappelé.

La Banque de France—La Bourse.

Le montant des espèces à la Banque de France s'est accru, durant le mois, de 6,350,000 francs.

La Bourse de Paris était calme—Les rentes de trois pour cent ont clos à 68 fr. 60 centimes.

LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

A la conférence qui a lieu à Paris pour le règlement final de la question des Principautés Danubiennes et la navigation du Danube, l'ambassadeur ottoman a annoncé que le Sultan consent, pour cette fois seulement, à accorder à Couzas, l'investiture d'hospodar de la Moldavie et de la Valachie.

Les ambassadeurs autrichien et turc, ont été notifiés d'avoir à faire connaître sous un bref délai, les décisions prises dans leurs discussions sur la navigation du Danube.

ITALIE.—Le roi Victor-Emmanuel a admis une délégation de la Toscane le 3 de ce mois, et, en réponse à l'adresse de cette délégation, il a dit qu'il espérait que l'Europe ne refuserait pas de faire droit aux voeux des Toscans, et que la politique qui l'a fait agir en faveur de la Grèce sera de nouveau suivie à l'égard de la Toscane.

Environ 8 à 9000 hommes de troupes papales sont concentrées à Pesaro.

Le vote donné à Parme sur la question de l'annexion de ce duché au Piémont a été comme suit: 63,000 pour l'annexion et 500 contre.

Un nouvel emprunt sarde, de cinq millions, sera probablement annoncé sous peu.

BELGIQUE.—Le sénat belge a adopté le premier article du bill qui pourvoit aux fortifications d'Anvers, par un vote de 34 contre 15.

ALLIANCE AUSTRO-FRANÇAISE.

Le prince Metternich, ambassadeur autrichien à Paris, s'est mis en route pour St-Sauveur, chargé de la mission de conférer avec l'empereur Napoléon.

On dit que cette mission a d'abord pour objet la formation d'une alliance entre la France et l'Autriche, qui, si elle s'effectue, mettra en péril la liberté en Italie et menacera la paix en Europe.

Concussion d'un commis de Banque.

New-York, 22 septembre.—Wm J. Lane, le commis aux transferts et billets à l'étranger, à la Banque Fulton, de cette ville, a été arrêté aujourd'hui, sous l'accusation d'avoir soustrait $64,000 des fonds de cette institution.

L'accident survenu à M. Davis.

Boston, 22 septembre.—L'accident survenu à M. Davis, de la Nouvelle-Orléans, annoncé il y a quelques jours, a eu lieu à quelques milles d'ici, à Natick. La dame qui se trouvait avec lui et qui a été tuée dans la rencontre de la voiture et du char à vapeur, était Mme Cheesman, de la Nouvelle-Orléans. La voiture a été mise en pièces, et cette dame a été jetée par le choc violent du char, à une très grande distance du chemin de fer. Cette dame et sa famille à la Nouvelle-Orléans.

Arrivée du Nova Scotian.

Fathers'Point, Canada, 22 septembre. — Le steamer *Nova Scotian*, capitaine McMaster, a passé à la hauteur de Fathers'Point, hier soir, se rendant à Quebec. Il est parti de Liverpool, mercredi, 7 du courant. Il a été conséquemment devancé, pour les nouvelles, par l'*Arabia*, arrivé à Halifax.

Orage sur les lacs.

Cleveland, Ohio, 21 septembre—Un violent orage a éclaté sur le lac et plusieurs navires se sont perdus; d'autres ont essuyé des avaries.

DROIT DE CITOYEN.

Washington, 22 septembre—L'avocat-général Black a exprimé l'opinion que les enfans nés dans ce pays de parens étrangers sont de droit et de fait citoyens américains.

CORVETTE JOHN ADAMS EN DÉTRESSE.

New-York, 22 septembre.—Des avis de Rio-Janeiro annoncent que la corvette des Etats-Unis *John Adams*, commandant Mason, est entrée en détresse dans ce port, avec une voie d'eau qui s'était déclarée à bord après une tempête, et d'autres avaries. Le navire est hors d'état de tenir la mer, et un courrier a été envoyé à Washington pour demander des instructions au gouvernement. Le commandant Mason attendra à Rio-Janeiro le retour du messager.

Marchés américains.

New-York, 21 septembre.—Le marché aux cotons a fermé avec langueur. Il s'est vendu 300 balles. Le marché aux farines a été ferme à la clôture—Ventes, 11,000 barils, de $4 85 à 5 15. Maïs languissant; 3600 boisseaux vendus de 92 à 93 cts le blanc. Porc actif et en hausse: mess à $15 62 1/2. Whisky, 26 3/4 ct. Sucre, 5 1/4 à 8 1/2 le muscovado. Café ferme aux cotes précédentes. Mélasses languissantes de 38 1/4 à 39.

Cincinnati, 21 septembre.— Marché aux farines ferme aux mêmes cotes. Whisky en hausse—24 cts; ainsi que le mess porc qui a fermé de $14 25 à 14 50. Graisse ferme à sa cotes précédentes. Sucre calme aux prix antérieurs. Café ferme: rien de changé dans les prix.

GRAND INCENDIE A CHICAGO.—Le terrible incendie qui a éclaté le 15 du mois à Chicago, a dévoré une centaine de maisons d'habitation et un grand nombre d'usines, de fabriques et de dépôts de bois. On compte qu'il a mis en cendres dans ces dépôts environ six millions de pieds de planches, évalués à $40,000. Les principales victimes sont: J. W. Cochrane, de l'Audubon-House, $60,000, assuré pour $30,000; usine de plomb de Blatchford, $60,000, assurée pour $40,000; Cochrane et Baker, de la Cleveland House, $17,000, assurance, $27,000; Averie et Cie, $40,000, dont $25,000 sont couverts par les assurances; moulins hydrauliques $10,000; Walter Hull, marchand de bois, $20,000, assuré pour $5000; E. A. Rucker, propriétaire d'un établissement à raboter, $7,000; fonderie de Warrington, $30,000, dont un tiers est assuré; B. Meruaner, marchand d'aile, $3600. Le feu s'est déclaré dans les écuries de F. Moehring, qui en un instant a perdu tout son bien, entr'autres 4 beaux chevaux.

TERRIBLE TRAGÉDIE DANS L'INDIANA.— Une jeune fille d'un cultivateur nommé John Winsor, établi dans une ferme isolée, à 3 milles de Versailles, comté de Ripley, Indiana, retournant dimanche chez ses parents, après une visite de quelques jours à un village voisin, a été saisie d'horreur en entrant dans le premier appartement, où elle aperçut son père étendu sans vie près de la cheminée, la tête presque séparée du tronc, et le corps de son frère, inanimé et couvert de blessures. En passant dans la chambre à côté, à la recherche de sa mère, elle vit la malheureuse, morte aussi, la gorge coupée dans toute sa longueur et serrant encore dans sa main un grand couteau de boucher, avec lequel elle avait du mettre fin à ses jours. La suicidée et son mari vivaient depuis longtemps dans les plus mauvais termes et l'on pense que la femme, exaspérée un jour plus qu'à l'ordinaire, s'est armée d'une hache pendant que le mari faisait le feu et l'a tué d'un seul coup porté par derrière. Se tournant ensuite vers son fils, qui était couché et qui était accouru en chemise, elle aura dû l'attaquer vivement et l'abattre à ses pieds après une courte lutte. Alors, cette femme effrayée en présence des deux cadavres, est allée dans une chambre voisine et d'un coup de couteau elle s'est fait justice à elle-même. A la vue de cet effroyable spectacle, la pauvre fille, rendue orpheline par cette tragédie de famille, a été si vivement impressionnée qu'on craint pour sa raison.

LA RÉCEPTION DU GREAT EASTERN. — On a reçu à Portland, dit le *Courrier des Etats-Unis*, l'assurance officielle que le *Great-Eastern* doit partir de Holyhead pour l'Amérique, le 15 courant. Les autorités de la métropole du Maine se préparent à recevoir dignement cette merveille des mers, tandis que les habitants s'apprêtent à profiter par tous les moyens légaux, de l'arrivée parmi eux des milliers de curieux attirés par le grand vapeur. L'administration du chemin de fer du Grand-Tronc organise à cette occasion des fêtes dont le programme rappelle celles que les Montréalais donnèrent en 1856, lors de l'inauguration de cette voie ferrée. Le jour après l'arrivée du vapeur, aura lieu une grande procession qui se terminera par un banquet de 2,000 convives dans la gare du Grand-Tronc. Le bal de rigueur se donnera dans le nouveau City-Hall, qui peut contenir trois mille personnes. La grande exposition industrielle de l'Association des Artisans, s'ouvrira le 27 pour se clore seulement après le départ du vapeur. Tels sont les principaux arrangements de cette suite de fêtes. Quant aux excursions de jour dans le magnifique port de Portland, à bord de bateaux à vapeur avec des corps de musique, et aux illuminations de la ville, la nuit, [illegible]

Le Great Eastern restera plusieurs semaines à Portland, pendant que ses passagers parcourront à toute vapeur les Etats-Unis jusqu'à Chicago et au Missouri, avec les billets que la compagnie leur aura délivrés [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE TOLEDANO.—M. Ernest Toledano n'ayant pas pu sortir de prison moyennant caution, sur un bref de M. Summers qu'on n'avait pas pu rencontrer, il s'est présenté devant le magistrat qu'hier matin.

M. Bright, avocat de la défense, a produit une copie certifiée de l'enquête et demandé la mise en liberté de son client.

Le recorder a annoncé que M. Waterman, beau-frère du Dr Graham, ferait probablement un affidavit contre M. Toledano et il ne voulait acquitter ce dernier avant de s'être assuré du fait par l'intermédiaire du chef de la police.

Au bout d'une heure, M. Adams revint en cour et s'entretint avec le recorder qui exigea, à la suite de cet entretien, un cautionnement de mille piastres pour répondre de la comparution de M. Toledano, le chef devant faire un affidavit dans le courant de la journée.

Nous apprenons que M. Adams s'était rendu auprès de M. Waterman. Celui-ci avait approuvé le verdict du jury, mais comme le public pouvait douter, aurait-il ajouté, que ce corps eut le pouvoir de remettre un prisonnier en liberté, il valait mieux que les tribunaux fussent saisis de l'affaire. Lorsque M. Toledano apprit l'opinion de M. Waterman il déclara la partager.

M. Ben Toledano a servi de caution à son frère qui est sorti de la cour environné de ses amis.

AFFAIRE DE MEURTRE.—M. Wayshan, député du coroner, ayant fait les démarches nécessaires relativement à Michael Kagan qu'un affidavit accuse d'avoir assassiné Nicholas Nolan, homme d'équipage comme lui à bord du *Charmer*, lors du dernier voyage de ce bateau, de Vicksburg à la Nouvelle Orléans, l'interrogatoire a été fixé par le recorder Summers au 27 du courant.

Frank McShane, accusé du meurtre de John Ryan, subira un interrogatoire le 29 du courant, devant le même magistrat. Jerry Casey, complice, sera jugé le même jour si toutefois l'on parvient à l'arrêter. Il s'est enfui par le chemin de fer des Opelousas.—Timothy et Dan Casey; Jos. Sutton et James Adams sont emprisonnés comme témoins ou complices. Johannah Adams a été acquittée.

LES ACCUSÉS.—Henry Delisle, accusé de vol de fusil au préjudice de John Mason, devra se présenter devant le recorder Summers, le 28 du courant.

John Toohey que James Malloy accusait de l'avoir assailli à main armée, a été acquitté.

James Clancy qui s'était enivré, avait frappé une dame qui passait dans la rue et offert de la résistance à l'officier, n'ayant pas pu débourser dix piastres, a été condamné à un mois de prison.

—Frank Havely, a dû acquitter une amende de dix piastres, par ordre du recorder Wiltz, pour avoir assailli Margaret Brown.

Mme Eugénie Munier accusait Mme Rosa de l'avoir battue dans la rue des Remparts, mais, après instruction, le tribunal les a condamnées chacune à dix piastres d'amende pour bris de paix.

A. Rozana, qui accusait John Schneider de l'avoir frappé, a retiré sa plainte.

CAUTIONNEMENTS.—Wilson, homme de couleur qu'un affidavit accusait de tentative de viol sur la personne de la fille de M. Smith, a subi hier un interrogatoire, mais les témoignages n'ayant pas établi le fait, le tribunal n'a pu exiger qu'un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa bonne conduite.

—Edward Mahoney a été envoyé hier devant la Première Cour de District pour avoir tenté de faire tomber un jeune homme de dix-sept ans du toit d'une maison de la rue Prytanée, près Septième.—Cautionnement de $500.

INTERROGATOIRES.—Le 14 du courant, de bonne heure, Juan Montenegro et Francisco Martino qui avaient passé la nuit à boire, entrèrent dans la boulangerie de M. Jean Langlés, rue Bourbon. Ils s'y conduisirent si mal que Jules Bernard, boulanger, dut les mettre à la porte, mais en le faisant, l'un d'eux, armé d'un rasoir, lui fit plusieurs blessures. Le recorder a entendu hier les témoignages suivants:

Jules Bernard, chef des employés—J'étais dans la cour; j'entendis du bruit dans la boutique et quand j'y entrai pour voir ce que c'était, je vis Martino qui tenait M. Langlés et lui disait de venir dans la rue; je poussai Martino, il tomba sur le trottoir, se releva et me donna un coup de poing au visage; je ripostai et il alla tomber dans la rue. Je revins sur mes pas pour rentrer dans la boutique; Montenegro s'avança sur moi, je lui fis face, et il me frappa au visage. Je ripostai et tandis que je me battais avec lui, Martino s'élança sur moi et j'eus à me défendre contre tous les deux. Je ne m'aperçus qu'après la rixe que j'étais blessé et couvert de sang. J'avais six coupures sur le corps. J'ignore qui m'a blessé. Je n'ai pas vu d'armes dans les mains des accusés.

Jean Langlés.—Je tenais la boulangerie dans la rue Bourbon, entre Hôpital et Quartier. Le 14 du courant, à cinq heures du matin, Jean Montenegro et Francisco Martino se présentèrent dans la boutique et demandèrent du biscuit; on les servit. Martino, qui était près de la porte, se mit à prendre du pain d'un panier et à le jeter dans la rue; je lui dis de ne pas le faire, mais comme il ne m'écoutait pas je le mis à la porte. Il s'élança sur moi et essaya de me traîner sur le trottoir. Mon foreman entra dans le moment et, voyant ce qui se passait, poussa Martino dehors. Montenegro frappa alors Ernest Brossé, l'un de mes employés, puis s'élança sur Jules Bernard et commença la bataille. Ils se colletèrent, mais Montenegro se dégagea et [illegible] une arme. Je me saisis d'une chaise; il se précipita sur moi, je lui assénai sur la tête un coup de ma chaise et il s'enfuit. Bernard était couvert de sang, il avait reçu six blessures.

Les dépositions de Jules Ducos, Jean Laville et Ernest Brossé, boulangers, s'accordent avec celles qu'on vient de lire.

Les officiers Philippe Lenfant et Félix Mascotte ont déclaré avoir arrêté les accusés et trouvé un rasoir sur Juan.

Les inculpés ont été envoyés devant la Première Cour de District pour assaut à main armée avec intention de tuer.

ACQUITTEMENT.—Le Maire a prononcé hier l'acquittement de B. R. Hyatt, qu'il a nommé dernièrement sergent de la police du Quatrième District, et que le lieutenant Terrebonne accusait de s'être enivré et d'avoir négligé son devoir.

GARIBALDI ET L'INDÉPENDANCE ITALIENNE.—On lit dans une correspondance publiée par la *Presse* de Paris:

"Une lettre de Parme annonce l'arrivée de Garibaldi, accompagné du ministre de la guerre de Modène, le colonel Frapoli. Quand on croit avoir épuisé les transports et toutes les formes d'enthousiasme avec Garibaldi, on se trompe toujours, et le lendemain vous le prouve. C'est seulement la manière de la raconter qui s'épuise.

"Je vous dirai donc simplement, et en style de dépêche, que le peuple et la garde nationale l'attendaient sur l'escalier du chemin de fer; qu'on le salua d'un immense applaudissement; que le fanatisme transporta cette foule jusqu'à dételer les chevaux et s'atteler une douzaine pour traîner, ou plutôt pour porter le général de rues en rues par toute la ville, au milieu d'une pluie de fleurs et de baisers; qu'arrivés à l'hôtel, on trouva que ce n'était pas assez; que tous ces coeurs débordaient encore, et qu'on l'appela *furieusement* au balcon (je traduis ce mot littéralement). Parlez! parlez! disaient les siens; —qu'il parle! disait le peuple avec passion. —Garibaldi, entraîné, se pencha alors, et commença ainsi:

"—Et après cette démonstration, dites, est-il possible que les princes fugitifs puissent revenir ici?—Non, impossible! impossible! —ce fut un seul cri.—Eh bien! ajouta alors le général, je vous jure sur cette épée que si jamais ils osaient tenter de vous remettre en servitude, nous saurions nous défendre jusqu'à la mort!

"Nous ne cherchons rien à personne; nous voulons seulement avoir aussi nos droits comme les autres peuples,—et, vive Dieu! nous saurons les acquérir à tout prix, puisque la diplomatie tente de nous les contester."

Nouvelles diverses.

Paris, 30 août.

On lit dans le *Moniteur de l'armée*: "Le montant des souscriptions recueillies pour les blessés de l'armée d'Italie, et dont les listes ont été publiées jusqu'à ce jour, s'élève à 2 millions 546,455 fr. 33 c.

"Indépendamment de ces souscriptions en argent, il a été reçu des dons en nature (linge à pansements et charpie) du poids environ de 56,618,263 kilog, qui forment un précieux approvisionnement pour nos hôpitaux militaires. Au prix moyen de 3 fr. par kilogramme, évaluation très-modérée de la valeur de ces dons, ils représentent une valeur totale de près de 170 millions. C'est un fait qui pourrait passer inaperçu, mais dont l'importance est très grande, en raison surtout des difficultés que l'administration militaire a rencontrées depuis quelques années pour se procurer le linge à pansements nécessaire à ses établissements hospitaliers.

"Dans ces 56,618,263 kilog., le département de l'Oise seul figure pour 22,282,172 kilog."

—Voici, dans l'ordre du nombre d'avertissements qu'ils avaient reçus, la nomenclature des feuilles périodiques de Paris et des départements amnistiées par le décret du *Moniteur*: *Assemblée*, trois; le *Constitutionnel*, deux; la *Presse*, deux; la *Patrie*, deux; l'*Univers*, deux; la *Gazette de France*, l'*Union*, le *Journal des Villes et des Campagnes*, l'*Echo agricole*, le *Journal des chemins de fer*, le *Crédit Public*, chacun un avertissement. Le *Journal des Débats* est le seul des grands journaux politiques qui n'ait pas été averti. Parmi les feuilles départementales, on peut citer l'*Espérance*, de Nantes, suspendue pendant deux mois; la *France Centrale*, de Blois; la *Gironde*, le *Phare de la Loire*; le *Publicateur*, de Saint-Brieuc; l'*Echo de l'Aveyron*, à Rodez, etc., ayant reçu un ou deux avertissements.

—Les écuries impériales de Paris, qui renferment déjà de magnifiques produits américains, vont s'enrichir d'une paire de beaux chevaux noirs de la race Black Hawk et Trustee, et achetés à M. Henderson, de Somerville (New-Jersey), pour le compte de Napoléon III.

—Le gibier est tellement abondant dans certaines parties du Brabant que jamais l'ouverture de la chasse ne s'est faite dans d'aussi heureuses conditions. [illegible]

—On fait à Lyon des essais pour l'arrosage [illegible]

—Des expériences faites en grand sur le coq [illegible]

[illegible] l'administration a décidé l'application du procédé à d'autres voies publiques.

Au moment de la plus grande chaleur du milieu du jour, le sol, quoique sec et graveleux, semble constant et humide comme si on venait de l'arroser depuis une demi-heure. Le vent ne paraît pas devoir le soulever en poussière fine, comme il le fait d'ordinaire. Mais c'est à mesure que la chaleur diminue et que la fraîcheur de la nuit descend sur la terre que l'effet de l'acide hydrochlorique se manifeste plus énergiquement. Chaque matin, le sol, une fois imbibé de cette préparation, se recouvre de nouveau comme sous l'impression d'une gelée blanche du mois de mars, et offre un marcher aussi propre qu'agréable.

—Une découverte extrêmement curieuse a été faite le 30 août, dans l'étude de Me Simon, notaire. En feuilletant les vieux cartons de son prédécesseur, M. Lefer, M. Simon a découvert un acte passé le 16 avril 1679, par lequel les comédiens du roi établissent au profit d'un de leurs camarades, Louis Béjart, une pension viagère de 1000 livres, avec charge par leurs successeurs de continuer le paiement de ladite pension.

L'acte a été passé au Palais-Royal, où était alors la salle du Théâtre-Français, sur l'emplacement occupé depuis par l'Opéra; il est écrit sur parchemin et semble n'avoir pas été touché depuis sa rédaction, car la poudre d'or dont l'écriture a été recouverte est encore adhérente à chacune des lignes.

Mais ce qu'il y a de plus précieux dans cette trouvaille, déjà si intéressante par elle-même, c'est la série des signatures dont elle est revêtue. Les voici:

Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, qui a signé J. B. P. Molière; Claire Cristale Béjart, sa femme; Madeleine Béjart; Edme Villequin, sieur de Brie; Catherine Le Clerc, sa femme; Geneviève Béjart de La Villaubran; Charles Varlet de La Grange; Philibert Gassaud, vicomte de Croisy; François Le Noir de La Thorillière; André Hubert.

Louis Béjart est mort en 1768; il a donc joui de sa pension que pendant huit ans.—Notons en passant que la somme de 1000 liv. était considérable pour le temps.

La Comédie-Française est en instance auprès de l'autorité compétente pour obtenir de placer dans ses archives le document précieux qui vient d'être si inopinément trouvé.

FEUILLETON.

UNE DENT DE LAIT.

Scènes de la vie de famille.

PREMIÈRE PARTIE.

II.—[Suite.]

Quelque temps avant le jour où commence notre récit, Mathilde rencontra dans le monde le vicomte Ernest***. Le vicomte Ernest, qui ne doit d'ailleurs jouer dans tout ceci qu'un rôle fort secondaire, quoiqu'il ait l'air d'en être le personnage principal, était loin d'avoir les qualités d'un héros de roman; il n'avait en lui rien de fatal ni de ravagé, rien d'idéal ni de vaporeux; on ne voyait reluire en ses yeux aucun reflet lumineux, indice d'une nature bouleversée par des passions orageuses; enfin sa présence n'étonnait pas comme un *miracle accompli*, et effrayait moins encore comme une *catastrophe qui menace*. Oh! mon Dieu non! c'était tout simplement un gentilhomme en habit noir, en gants jaunes, en souliers vernis, mettant irréprochablement sa cravate, et n'ayant, ni plus ni moins que tout autre jeune homme de sa classe, de charmes séduisans et d'attraits irrésistibles. Il y a même beaucoup à parier que Mathilde n'eût pas fait attention à lui, plus qu'à tout autre de ses valseurs ou de ses polkeurs, si le vicomte Ernest n'avait pas fait, de son côté, tout ce qu'il fallait pour se faire remarquer d'elle, en conservant pourtant toutes les réserves que lui imposaient le savoir-vivre et les exigences du monde.

N'est-ce pas un des mystères les plus surprenants que ce mystère vivant que l'on appelle le coeur des jeunes filles, que cette rapidité, que cette spontanéité avec lesquelles elles s'attachent au premier homme qui les courtise, pourvu que cet homme soit suffisamment bien tourné et ne manque ni d'esprit ni d'élégance? N'y a-t-il pas là comme une secrète perversité? Pour peu qu'on soit esprit fort et sceptique à l'endroit des femmes, on se le persuaderait peut-être aisément. Eh! mon Dieu non! Cette facilité même est ce qui prouve leur innocence. Un jeune homme glisse négligemment dans l'oreille d'une jeune fille, dans le monde, au bal, partout où il la rencontre enfin, des paroles tendres et charmantes, sans mauvaises intentions, sans Dieu! et seulement dans le but bien naturel de paraître aimable et de plaire. La pauvre enfant s'y laisse prendre. Elle se répète dans le silence de ses nuits rêveuses les paroles que celui qui les lui a dites ne se rappelle même peut-être plus; son petit coeur bat, ou plutôt s'essaie à battre, et la naïve créature prend pour des palpitations ce qui n'est tout au plus qu'une tentative. La moindre niaiserie acquiert à ses yeux l'importance d'un événement tragique; et si, malheur veut qu'elle ait déclaré la veille devant *lui* sa préférence marquée pour le bleu, et qu'en naissant il se montre le lendemain portant au cou une cravate de cette couleur, tout est dit: Werther et Saint-Preux, et ces messieurs pourraient être en connaissance, ne paraîtraient à l'infortunée que des amoureux bien pâles, et voilà une passion allumée. La chose éclate, le monde fourre son nez railleur dans les respectables mystères d'un jeune coeur qui s'ignore, et les douairières de s'écrier: Voyez-vous ceci.......... je n'aurais pas cru Mlle X..... si inflammable, la petite sainte n'y touche! Il n'y a pire eau que l'eau qui dort. Eh! taisez-vous, respectables matrones, ou vous allez nous donner une bien pauvre idée de votre passé, et nous faire croire que vous n'avez jamais été jeunes filles. Ne l'accablez pas, la pauvre enfant! Plaignez-la, au contraire: elle aime, ou plutôt elle croit aimer, et elle souffre.

Ce fut là précisément ce qui se passa dans le coeur de Mathilde; mais hâtons-nous d'ajouter que dès qu'elle sentit que le vicomte Ernest ne lui était pas décidément indifférent, elle prévint son père et lui raconta, dans une de ces chastes et divines conversations de jeune fille qui ouvre son coeur, les mille indices charmans sur lesquels elle basait son espoir d'être aimée, et les mille autres indices plus intimes et plus charmans encore sur lesquels elle avait acquis la conviction d'aimer elle-même; aussi le père l'écouta en souriant, et essuya parfois une larme, en attendant le naïf et tendre poëme d'amour que lui chantait sa chère et douce Mathilde; puis, comme d'ailleurs il ne trouvait rien d'extraordinaire à ce que son enfant fût aimée et qu'après tout le vicomte Ernest était un gendre qui lui convenait fort, il promit à Mathilde d'aider un peu au dénouement de son roman, ce qui lui était bien facile, car dans le monde se trouve toujours d'obligeans entremetteurs qui aplanissent les obstacles sans compromettre la dignité des personnes. Mais Mathilde ne le voulut pas. Elle tenait, la gourmande, à savourer toutes les grandes joies, tous les petits bonheurs de son roman. Joies et bonheurs au-dessus desquels elle ne rêvait rien. Et puis elle avait sa fierté à elle; elle était aimée, elle le savait, elle n'en pouvait douter; mais le vicomte Ernest n'avait pas encore parlé d'une manière assez positive; elle voulait le voir à ses pieds, séduit, suppliant, et il serait assez temps alors de lui apprendre son bonheur. Le marquis hésita bien un peu, mais Mathilde pria, implora, enfin fut si charmante, que son père, qui ne lui avait jamais rien refusé, et qui d'ailleurs ne voyait pas grand danger à laisser sa fille, dont il connaissait la noblesse, filer à son aise la trame de son petit poëme, céda et consentit. Une mère eût-elle agi de même?

Bien en prit à la pauvre Mathilde de n'avoir pas voulu précipiter les choses, car au moment où elle se berçait des plus douces chimères, au moment où son père était d'accord avec elle sur le choix qu'avait fait son coeur, au moment où elle ne croyait plus devoir cacher aux yeux du monde la secrète préférence qu'elle accordait au vicomte, que juste autant qu'il le fallait pour rehausser d'un peu de mystère les intimes félicités de ses rêves d'amour, le vicomte Ernest disparut de la société et partit, dit-on, pour un voyage avec quelques amis, une excursion de touristes à travers l'Europe, et cela sans qu'un mot, sans qu'un signe l'eût venu expliquer à Mathilde la cause de ce départ subit. Elle n'y crut pas d'abord, mais enfin il fallut bien se rendre à l'évidence. Avait-elle donc été folle en se croyant l'objet d'une préférence marquée et d'une attention particulière de la part du vicomte? Non, certes; la pauvre enfant, elle n'avait pas été folle, mais elle avait eu tort d'y voir autre chose que ce que le vicomte y avait vu lui-même: une occupation innocente et momentanée, [illegible]

[illegible] en grippe. Nous avons vu que la chose n'avait pas manqué d'arriver, et que Mathilde se dédommageait d'autant plus strictement à son désespoir qu'on voulait le lui arracher violemment. C'est ce que son cousin Edgard avait fort habilement fait sentir au marquis par son apologie de la dent de lait, et nous savons qu'après tout le marquis n'avait pas trop regimbé à la leçon.

Edgard était fils de la propre soeur du marquis, qui avait commis une mésalliance, en épousant par amour un brave officier, distingué à tous égards, mais qui n'avait guère que l'épée et l'épaulette. [illegible] Le lieutenant-colonel Moulin était mort quelques mois auparavant, et le chagrin de cette perte n'avait pas été, dit-on, pour peu de chose dans la mort de sa femme. A partir de ce jour, le marquis avait pris soin d'Edgard comme de son fils, et le pauvre enfant put quelquefois se figurer qu'il avait encore un père.

Au sortir du collège, Edgard, qui avait été un des brillans élèves du collége Henri IV, porta toutes ses vues du côté de la sculpture, art vers lequel sa vocation l'entraînait irrésistiblement. [illegible]

A continuer. JULES DE WAILLY FILS.

Décédé, hier, à 4 heures du soir, après une longue et douloureuse maladie, M. EUGÈNE DELAUNE, horloger, âgé de 52 ans, né à Bo[illegible]martin (France). Ses amis et ses connaissances en général sont priés de se rendre à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M.
Maison mortuaire, No 121, rue Dauphine.

PARMI LES NOMBREUSES PRÉPARATIONS qu'on offre en ce moment au public et qu'on dit souveraines pour la fièvre en frisson, il n'en est pas une seule qui ait été aussi bien accueillie que le CÉLÈBRE AMER DU Dr HOSTETTER. [illegible]

A vendre par tous les pharmaciens et marchands [illegible]

Quelques choses de bon chaque jour. [illegible]

SUBSTITUT A LA QUININE Du Dr E. J. Lanza. [illegible]

CHACUN SE RÉJOUIT. [illegible]

Remède souverain pour le mal de dents. [illegible]

Livre de reçus perdu. [illegible]

VETEMENTS D'HIVER!! [illegible]

ATTENTION
VENTE A CRÉDIT.
200 lots d'habillements d'hiver, chemises blanches, caleçons, etc.
[illegible] au magasin d'encan de Stache & Lesemann, No 17 rue de Chartres. Conditions à la vente.
[illegible]

Club des Baquettes Washington. Après la Vieille Papeterie, Troisième District. [illegible] DIMANCHE, 25 septembre. [illegible]

Demande de Jardinier. [illegible]

Un grand assortiment de INSTALLATIONS DE GAZ. [illegible]

CIGARES de choix de la Havane. [illegible] ALVAREZ & Co.

A vendre. La goëlette LOUISIANA [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. [illegible] J. TUYES, président.

MOUSSE E MOUSSE!! [illegible] MATELAS DE MOUSSE [illegible] FLEURS DE COTON. [illegible]

A LOUER. [illegible]

DEMANDE. [illegible]

Demande de couturières, &c. [illegible]

C. A. BARRIÈRE & BRO. [illegible] LINGERIE, DAMAS SOIE BRODÉ, RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE, LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES, MARCHANDISES D'HABITATION, COUVERTURES, SHAWLS ET LINGERIE, POPELINES D'IRLANDE. [illegible] C. A. BARRIÈRE & BRO.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS. F. MALARD & Co. Encoignure Canal et Vieille Levée. [illegible]

Habillements d'Habitations! F. MALARD & Co. [illegible]

PAPIERS PEINTS. Aux Propriétaires et Entrepreneurs. [illegible] EMILE CHOPIN [illegible]

AVIS. [illegible] CHS CANTAING [illegible]

HOUBLON—[illegible] VIGNAUD FRÈRE & Co.

INDIGO—[illegible]

Maison Rouge No 1. [illegible] BODET & GUEYDAN. [illegible]

Demande de cuisinière. [illegible]

$50 de récompense. [illegible]

PAUL E. THEARD, AVOCAT. [illegible]

FARINE.

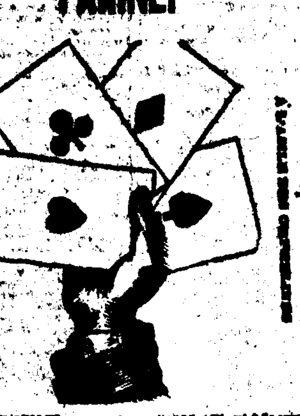

[illegible]

Cette célèbre FARINE DE FAMILLE, marque des "QUATRE AS" [illegible]
BULLITT & WHALEY, Marchands de Comestibles, Nos 30 et 32, Nouvelle Levée.
Nlle-Orléans, 15 septembre 1859.

Club Indépendant Américain du Deuxième District. Attention! [illegible] Par ordre du Président. E. W. BERNARD, Secrétaire.

Club Indépendant Américain du Troisième District. Attention! [illegible] E. F. MARTINEZ, Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitania. ASSEMBLEA GERAL. [illegible] MANOEL R. AVELLAR, secretario. N. O. 22 septembro de 1859.

Société Portugaise de Bienfaisance Lusitanienne. [illegible] MANUEL R. AVELLAR, Secrétaire. Nlle-Orléans, 22 sept 1859.

MARCHANDISES FRANÇAISES ET ANGLAISES. Nouveautés de saison. DÉBALLAGE. 250 Caisses [illegible]

GIQUEL & JAMISON, 14 et 16, rue de Chartres. [illegible]

Tapis nouveaux. J. D. DAMERON & Co. No 194, rue du Canal. [illegible]

Infirmerie du Dr Beard. POUR LES YEUX. Nos 194 et 196, rue Lafayette. [illegible]

LE MONITEUR DE LA FLOTTE. [illegible]

Balances de Fairbanks. [illegible]

CHAMPAGNE. [illegible]

HOTEL ST LOUIS. [illegible]

HUILE DE GRAINES DE COTON. [illegible] F. MARTIN & Co. [illegible] A. FRANKLIN PUGH. [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Bureau No 111, rue du Canal. [illegible] J. TUYES, président. J. W. HINES, secrétaire.

Avis de Société. [illegible] F. ROY AINÉ & SON.

AVIS. [illegible] ULGER LAUVE.

Changement de Domicile. No 22 Rue Royale No 22. A. E. DUPILHO, FABRICANT DE COUTELLERIE, D'INSTRUMENS DE CHIRURGIE. [illegible]

HOTEL DES BOUCHERS, TENU PAR LA FAMILLE AZIQ. [illegible]

A. B. STRAWBRIDGE & Co. [illegible]

EN VENTE CHEZ [illegible] PEDRO SANTACILIA.

Restaurant de l'Océan. AU COIN DES RUES CHARTRES ET MADISON. [illegible]

AVIS. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS, No 13, Rue de Chartres. [illegible]

Nominations du parti Américain. ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 1859. [illegible]

CANDIDATS.

PAUL E. LAROSCHE, CANDIDAT A LA PLACE DE Greffier de la Deuxième Cour de District. [illegible]

OSCAR DONNET, Candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District. Election le 7 novembre prochain.

Assesseur d'Etat. [illegible] FRANCIS TURNER.

R. E. SCHLUTIUS, Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès. Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane.

Liste des Lettres françaises RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 23 SEPT. 1859.
[illegible]

Cartas Españolas y Italianas. Nueva Orleans, 23 septiembre 1859.
[illegible]

CHAMPAGNE, BORDEAUX, BOURGOGNE ET VINS DU RHIN. [illegible]

Avis positif.—Vente obligatoire, LAZARE & LEVASSEUR. [illegible]

Nouveau magasin De draps, casimirs, marinos, cotonnades POUR TAILLEURS, &c. &c. [illegible]

Demande d'associé. [illegible]

Demande de Cuisinière. [illegible]

DEMANDE D'UN TENEUR DE LIVRES. [illegible]

On demande. [illegible]

Bal à bénéfice. [illegible]

Pensionnat et Externat de Mme Chegaray et d'Hervilly, Pour les jeunes filles. No 1527, Logan Square, Vine street, Philadelphie. [illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES. INSTITUTION STE-ANNE. [illegible]

MAISON E. GUITTARD. [illegible] Grand bon marché!! [illegible]

MERCHANTS HOTEL, Au coin des rues St Charles et Canal, TENU PAR E. BRET & J. MALLEN. [illegible]

Avis. [illegible]

FROMAGE DE GRUYÈRE. [illegible]

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ESCLAVES. [illegible]

Avis de Société. [illegible]

Notice. [illegible]

Avis de Société. [illegible]

AVIS. [illegible]

A. CASSARD & Co. Marchands de Commission et de Produits. [illegible]

Changement de Local. LE COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR [illegible]

PAPIERS PEINTS. Librairie française. CHANGEMENT DE DOMICILE. [illegible]

Conserves [illegible]

INVITATION BILLETS DE FAIRE P. CARTES DE VISITE [illegible] STEVENS [illegible]